

SYNTHESE DES MODALITES DE RESERVATION ET DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES PERISCOLAIRES et EXTRASCOLAIRES

↪ Comment réserver ?

Toutes les activités doivent faire l'objet de réservations/annulations via le portail familles. La municipalité et la coordination enfance/jeunesse ne prendront pas de réservations par mail ou par téléphone.

1/ L'**INSCRIPTION** à l'activité (périscolaire matin, soir, mercredi,...) : cela vous donne accès aux réservations pour cette activité.

2/ La **RESERVATION** : une fois l'inscription validée par la mairie, vous devez effectuer la réservation des jours souhaités. La réservation en « **semaine type** » doit se faire au moment de la réservation, elle n'est pas prise en compte au moment de l'inscription.

↪ Quand réserver ?

Afin de respecter les taux d'encadrement réglementaires et pour assurer la sécurité de vos enfants, nous devons être en capacité d'informer en avance le personnel. Pour se faire :

Jours de fréquentation	Réservation et/ou modification possibles sur le PORTAIL FAMILLES jusqu'au
LUNDI	Vendredi précédent avant 11h45
MARDI	Lundi précédent avant 11h45
MERCREDI	Mardi précédent avant 11h45
JEUDI	Mercredi précédent avant 11h45
VENDREDI	Jeudi précédent avant 11h45

Attention, les ateliers font l'objet d'inscriptions à la période (de vacances à vacances). Le jour de la distribution des plaquettes marquera le début des inscriptions et en indiquera la fin, ainsi que le nombre de places disponibles.

Au-delà de ces échéances, une participation au service sera demandée aux familles, seuls les cas de force majeure seront étudiés au cas par cas.



Pour les vacances scolaires, les réservations/annulations devront se faire au plus tard le mercredi avant 11h45 pour la totalité de la semaine suivante (sorties également).

Une réservation hors délais pourra être refusée.

↪ Pointage des enfants ?

Un temps de transition de 10 minutes entre le temps scolaire et le temps périscolaire du soir est instauré au regard notamment des contraintes de trafic routier rencontrées par les familles :

Temps d'accueil		Début du temps	Démarrage du pointage	Pointage de sortie
Accueil du matin		7h00	A l'arrivée	8h30
Accueil du soir simple	3 Pierre et maternelles St Joseph	16h30	16h40	Au départ
	Elémentaires St Joseph	17h30	17h40	
3 Pierre	Accueil du soir après Ateliers	18h00	18h10	
	Accueil du soir après Etude surveillée	17h30	17h40	
	Accueil du soir après Aide aux devoirs	17h30	17h40	

Il est rappelé que toute ½ heure entamée après le pointage est due.

IMPORTANT : L'heure indiquée sur les périphériques de pointage fait foi (tablettes tactiles).



↪ Participation au service

Enfant non inscrit = prix normal + participation au service de 1€

Absence non justifiée périscolaire du matin et du soir = participation au service de 1€

Absence non justifiée mercredi et vacances = facturation du temps réservé

↪ Cas pratiques / exemples (la facturation s'entend à la ½ heure) :

J'ai réservé pour mon enfant mais il est absent.	ABSENCE JUSTIFIÉE	<u>Enfant malade</u> : mail à la mairie doublé d'un certificat médical par mail ou dans la boîte aux lettres de la mairie	Pas de facturation
	ABSENCE NON JUSTIFIÉE	Annulation non effectuée sur le portail familles le jour ouvré précédent avant 11h45	Participation de 1 €
Mon enfant est présent MAIS je n'ai pas réservé.		Enfant accueilli dans la limite du respect des taux d'encadrement	Facturation + participation de 1 €
Temps de transition 10 minutes		Je viens chercher mon enfant durant un temps de transition. Je l'ai inscrit pour la ½ heure en cours.	Participation de 1 €
		Je viens chercher mon enfant durant un temps de transition. Je ne l'ai pas inscrit pour la ½ heure en cours.	Pas de facturation
Je récupère mon enfant après la fermeture.			5 € le ¼ d'heure de retard
3 Pierre et maternelles St Joseph Accueil du soir		Je viens chercher mon enfant entre 16h30 et 16h40.	Pas de facturation
		Je viens chercher mon enfant à 16h41 et après.	Facturation
Elémentaires St Joseph Accueil du soir		Je viens chercher mon enfant entre 17h30 et 17h40.	Pas de facturation
		Je viens chercher mon enfant à 17h41 et après.	Facturation
Elémentaires 3 Pierre Ateliers		Je viens chercher mon enfant entre 18h00 et 18h10.	Facturation atelier (1h30)
		Je viens chercher mon enfant à 18h11 et après. J'ai inscrit mon enfant à l'accueil du soir.	Facturation atelier + accueil du soir
		Je viens chercher mon enfant à 18h11 et après Je n'ai pas inscrit mon enfant à l'accueil du soir	Facturation atelier + accueil du soir + participation de 1 €
Elémentaires 3 Pierre Etude surveillée du lundi		Je viens chercher mon enfant entre 17h30 et 17h40.	Facturation étude surveillée (1h)
		Je viens chercher mon enfant à 17h41 et après. J'ai inscrit mon enfant à l'accueil du soir.	Facturation étude surveillée + accueil du soir
		Je viens chercher mon enfant à 17h41 et après Je n'ai pas inscrit mon enfant à l'accueil du soir	Facturation étude surveillée + accueil du soir + participation de 1 €
Elémentaires 3 Pierre Aide aux devoirs du jeudi		Je viens chercher mon enfant entre 17h30 et 17h40.	Pas de facturation
		Je viens chercher mon enfant à 17h41 et après. J'ai inscrit mon enfant à l'accueil du soir.	Facturation accueil du soir
		Je viens chercher mon enfant à 17h41 et après Je n'ai pas inscrit mon enfant à l'accueil du soir	Facturation accueil du soir + participation de 1 €

